

OUTIL RECOMMANDÉ

AFFICHAGE PAR L'ÉTABLISSEMENT FACULTATIF - UTILISER UNIQUEMENT LE RÉSULTAT RÉEL PUBLIÉ OU TRANSMIS PAR L'ÉTAT

RPC-SUP-081

Outil interne de vérification. Il ne constitue pas l'affichette officielle et ne simule aucun niveau d'hygiène.

L'affichette correspondant au contrôle est transmise par les services de l'État. Si l'établissement choisit de l'afficher, utiliser ce document réel sans modifier son niveau, sa date ni son identité.

RECHERCHE OFFICIELLE



<https://alimconfiance.agriculture.gouv.fr/dashboard>

1. Ouvrir le site officiel.
2. Rechercher l'établissement par son nom et son adresse.
3. Vérifier l'identité, la date du contrôle et le niveau publié.
4. Conserver la preuve réelle ou l'affichette transmise.

ÉTABLISSEMENT RECHERCHÉ / ADRESSE

RECHERCHE EFFECTUÉE LE / PAR

DATE DU CONTRÔLE AFFICHÉE PAR L'ÉTAT

NIVEAU RÉEL PUBLIÉ - RECOPIER SANS LE MODIFIER

LIEN EXACT DU RÉSULTAT / EMBLEMEMENT DE LA PREUVE OU DE L'AFFICHETTE